

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

**VALABLE 5 ANS à compter du 26 juillet 2018**

**N° P184019 - DE/2**

et annexe de 3 pages

**Matériau présenté par :** CONTINENTAL GRAFIX AG  
Bahnhof Park 3  
6340 BAAR  
SUISSE

**Marque commerciale :** TEX WALK

**Description sommaire :**  
**Composition globale :** Film vinylique ignifugé dans la masse à base textile recouvert d'adhésif à base acrylique.  
**Application :** Revêtement de sol et mural  
**Masse :** 385 g/m<sup>2</sup>  
**Epaisseur :** 0,1 mm ± 0,05  
**Coloris :** Blanc

**Rapport d'essais :** N° P184019 - DE/2 du 26 juillet 2018  
**Nature des essais :** Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)  
Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995).

**Classement :** **M1** ADHÉSIVÉSUR TOUT SUPPORT M0 NON ISOLANT

**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P184019 - DE/2 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 26 juillet 2018



**Le Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Maxime MAJ

# RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 26 juillet 2018

N° P184019 - DE/2

## 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

## 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : CONTINENTAL GRAFIX AG  
Date et référence de la commande : Commande n° 041234 du 11/07/2018  
Producteur : CONTINENTAL GRAFIX AG  
Marque commerciale et référence : TEX WALK  
Composition globale : Film vinylique ignifugé dans la masse à base textile recouvert d'adhésif à base acrylique.

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse : 385 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : (0,1 ± 0,05) mm  
Coloris : Blanc

Caractéristiques déterminées par le LNE :

Masse : 10 kg/m<sup>2</sup> ± 10% avec le support  
Epaisseur : 6 mm ± 10% avec le support  
Coloris : Blanc

suite du rapport page suivante

### 3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 10/07/2018

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à  $(23 \pm 2)$  °C et  $(50 \pm 5)$  % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 23/07/2018

### 4. RESULTATS

#### 4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse (g)	1274,2	1235	1241,3	1245,2	
Percement	Non	Non	Non	Non	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	-	-	-	-	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	-	-	-	-	
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	0	0	0	0	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	0	0	0	0	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{x \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

**5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT.

**6. CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

**M1 ADHÉSIVÉSUR TOUT SUPPORT M0 NON ISOLANT**

**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE**

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

**7. DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 26 juillet 2018

**Le Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**



**Maxime MAJ**

**Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.**